

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

REUNION DU 18 DECEMBRE 2019

Présents :

M. Gérard TREMEGE
M. Patrick VIGNES
Mme Josette BOURDEU
M. Fabrice SAYOUS
Mme Fabienne LAYRE CASSOU
M. André BARRET
M. Gérard CLAVE
M. Denis FEGNE
M. Marc BEGORRE
Mme Valérie LANNE
M. Jacques LAHOILLE
M. André LABORDE
M. Jean-Claude PIRON
M. Jean-Christian PEDEBOY
Mme Christiane ARAGNOU
Mme Anne-Marie ARGOUNES
M. Jean-Marc BOYA
M. Jean BURON
M. Jean-Louis CRAMPE
M. Gilles CRASPAY
Mme Ginette CURBET
Mme Andrée DOUBRERE
M. Michel DUBARRY
M. Jacques GARROT
M. Christian LABORDE
Mme Evelyne LABORDE
Mme Yvette LACAZE
M. David LARRAZABAL
M. Jean-Claude LASSARRETTE
M. Jean-Michel LEHMANN
M. Roger LESCOUTE
M. Alain LUQUET
M. Ange MUR
Mme Michèle PHAM-BARANNE
Mme Evelyne RICART
M. François RODRIGUEZ
M. Jean-Michel SEGNERE
M. Philippe SUBERCAZES
M. Alain TALBOT
M. Francis TOUYA
M. Guy VERGES
M. Bruno VINUALES
M. Jean-Christian AMARE
M. Jean-Pierre BALESTAT
Mme Marie-Paule BARON
M. Philippe BAUBAY
M. Michel BONZOM
M. Francis BORDENAVE
M. Serge BOURDETTE
M. Lucien BOUZET
Mme Elisabeth BRUNET
M. François-Xavier BRUNET
M. Jean-François CALVO
Mme Anne CANDEBAT REQUET
Mme Danielle CARCAILLON
M. Rémi CARMOUZE
M. Jean-Noël CASSOU
M. Philippe CASTAING
M. Jean-Claude CASTEROT
M. Jean-Louis CAZAUBON
Mme Marie-Françoise CRANCEE
Mme Annette CUQ
M. Pierre DARRE
M. Daniel DARRE
M. Denis DEPOND
M. Laurent DUBOUIX
Mme Suzan DUCASSE
M. Jean-Marc DUCLOS
Mme Christiane DURAND
Mme Martine FOCHESTO
M. Joseph FOURCADE
M. Jean-Pierre FRECHIN
M. Jean-Bernard GAILLANOU
M. Alain GARROT
Mme Simone GASQUET
M. Romain GIRAL
M. Charles HABAS
M. Paul HABATJOU
M. Jean-Marc LACABANNE
M. Bernard LACOSTE
M. Charles LACRAMPE
M. Paul LAFAILLE
M. Pierre LAGONELLE
M. René LAPEYRE
M. Claude LESGARDS
M. Pierre MONTTOYA
Mme Chantal MORERA
Mme Madeleine NAVARRO
M. Yves PIETTE
Mme Marie PLANE
M. Eugène POURCHIER
Mme Danielle RENAUD
M. Michel RICAUD
M. Christian ZYTYNSK

Mme Claudine RIVALETTO
M. Michel SAJOUX
M. Roger SEMMARTIN
M. Jacques SEVILLA
M. Robert SUBERCAZES
M. Jean-Marie TAPIE

M. Laurent TEIXEIRA
M. Jean TOUYA
M. Philippe JOUANOLOU
Mme Florence GASSAN
M. Patrick PEY
Mme Christelle COATRINE

Excusés :

M. Marc GARROCCQ
Mme Myriam MENDES
M. Jean-François DRON
Mme Céline ROULET
M. Yannick BOUBEE
M. Roger-Vincent CALATAYUD
M. Emmanuel DUBIE

M. Serge DUCLOS
Mme Geneviève ISSON
Mme Marie-Pierre VIEU
Mme Marie-Antoinette CASSAGNE
RODRIGUEZ
M. Michel FORGET
Mme Sylvie MARCHE

Pouvoirs :

M. Yannick BOUBEE donne pouvoir à M. Christian ZYTYNSKI
M. Roger-Vincent CALATAYUD donne pouvoir à M. Gérard TREMEGE
M. Emmanuel DUBIE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS
M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Daniel DARRE
Mme Geneviève ISSON donne pouvoir à M. Philippe BAUBAY
Mme Marie-Pierre VIEU donne pouvoir à M. Pierre MONTOYA
Mme Marie-Antoinette CASSAGNE RODRIGUEZ donne pouvoir à M. Eugène POURCHIER
M. Michel FORGET donne pouvoir à M. Laurent TEIXEIRA
Mme Sylvie MARCHE donne pouvoir à M. Jean-Michel LEHMANN

Absents :

M. Jean-Claude BEAUQUESTE
M. Michel AUSINA
Mme Elisabeth ARHEIX
M. Jean-Pierre ARTIGANAVE
Mme Marie-Suzanne CAMPAGNOLLE
M. Yves CARDEILHAC
M. Georges CASTRES

M. Jean-Michel DUCLOS
M. Francis LAFON PUYO
M. Vincent MASCARAS
M. Laurent PENIN
M. Paul SADER
Mme Maryse VERDOUX
M. Maxime LAFFAILLE

*

**

M. LE PRESIDENT : La séance est ouverte. Considérant le nombre de personnes présentes, nous avons largement le quorum. Je vais demander à Monsieur GIRAL, s'il accepte d'être secrétaire de séance ? Il n'y a pas d'appel puisque tout le monde a signé à l'entrée. Avant d'aborder les points qui vous sont présentés, inscrits à l'ordre du jour, je voudrais vous demander si vous êtes d'accord pour examiner, en fin de Conseil Communautaire, une délibération supplémentaire déposer sur table. Est-ce que vous acceptez d'examiner cette délibération ? Est-ce que quelqu'un s'y oppose ? Si quelqu'un s'y oppose, on la présentera au prochain Conseil. Il n'y a pas d'opposition ? Merci beaucoup. Donc ce sera le point numéro 20, que nous vous proposerons. Nous engageons l'examen des points à l'ordre du jour, et je demande à Monsieur VIGNES de nous présenter le premier point.

DELIBERATION N° 1

REVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE LA COMMUNE D'OSSEN

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT : Dans ma précipitation, et mon désir soudain d'entendre Patrick VIGNES vous présenter la première délibération, j'ai oublié de vous demander si vous étiez d'accord pour adopter le compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 septembre dernier. Est-ce qu'il y a des remarques sur ce compte rendu ? Il n'y en a pas ? Pas d'amendement ? Il n'y a pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Il est approuvé. Est-ce que vous avez des questions sur le compte rendu des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations consenties par le Conseil ? Est-ce qu'il y a des questions ? Non ? Parfait. Donc puisqu'il en est ainsi je demande à Monsieur VIGNES de poursuivre avec la délibération n° 2.

DELIBERATION N° 2

BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOURS

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

M. VIGNES : C'est un sujet un peu nouveau pour moi.

OUVERTURE DES DONNEES : APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTES PYRENEES

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Merci Monsieur le rapporteur. Tout le monde a compris qu'il s'agit de ce que l'on appelle aujourd'hui l'Open Data, nous on préférerait mettre la traduction en français, ouverture des données, mais bon les modernes disent Open Data, c'est Open Data. Est-ce qu'il y a des remarques ?

M. LAHOILLE : Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Monsieur Jacques.

M. LAHOILLE : Open Data c'est très bien, moi ça me plaît, je ne sais pas ce que c'est. Est-ce que dans l'avenir ça peut être envisagé pour toutes les communes cette convention ?

M. LE PRESIDENT : Il faudra demander au Département, puisque, vous l'avez vu, c'est une prestation gratuite, que le Département nous propose.

M. LAHOILLE : C'est justement parce que c'est gratuit.

M. LE PRESIDENT : Vous avez raison, profitez-en parce qu'en plus c'est gratuit et c'est Noël. Alors je vous conseille de demander au Département s'ils sont disposés à l'ouvrir. Monsieur VIGNES.

M. VIGNES : Ça ne concerne pas les communes de moins de 3 500 habitants, donc ça limite quand même.

M. LE PRESIDENT : Mais à Oursbelille il y a plus de 3 500 habitants !!

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

CONVENTIONS DE PRESTATIONS INFORMATIQUES AVEC LE SYMAT ET LE SMTD65

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

RAPPORT 2019 POUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Merci Monsieur le rapporteur. Avez-vous des questions à poser à Monsieur PIRON ? Pas de question ? Monsieur LEHMANN, je vous en prie.

M. LEHMANN : Oui je me félicite, mais je regrette aussi, que ce rapport ne soit pas plus développé devant l'Assemblée, parce que c'est, je trouve qu'il est extrêmement complet, important, stratégique pour l'avenir de l'aménagement du territoire, et il aurait mérité une présentation, même synthétique, devant tout le Conseil. Donc je regrette ce constat, de le passer très rapidement, comme tout autre délibération. C'est pour moi une autre forme de projet de territoire.

M. LE PRESIDENT : Si Monsieur PIRON est d'accord je proposerai, que lors du prochain Conseil Communautaire, nous puissions faire une présentation un peu plus détaillée.

M. PIRON : Tout à fait monsieur le Président, je trouve que c'est une très bonne idée. C'est là que l'on se rend compte que le développement durable est vraiment quelque chose de transversal, et qui touche en fait à toutes nos actions.

M. LE PRESIDENT : D'ailleurs tout le monde sait, combien la ville de Tarbes est attachée au développement durable, avec ce qu'elle fait en matière d'éducation en développement durable, je ne peux qu'approuver. Y a-t-il d'autres questions ou remarques ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DES BIENS ET TRANSFERT DES CONTRATS DES COMMUNES AUPRES DE LA CATLP DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. PIRON : Alors nous avons trois délibérations, qui ne se suivent pas, assez bizarrement d'ailleurs, c'est la 7, la 8 et la 10, dans lesquelles nous allons approuver les tarifs des redevances sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées. Pour la 7 ce sera sur l'eau, pour la 8 l'assainissement, pour la 10 sur les SPANC. Donc je vais vous lire les motifs pour la 7 si vous le permettez, ensuite pour la 8 et la 10 on ira un petit peu plus vite.

DELIBERATION N° 7

APPROBATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE EAU SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Merci Monsieur le rapporteur. Avez-vous des questions à Monsieur PIRON ? Oui, vous avez changé de place. C'est bien de vous mettre sur ma droite Monsieur MONTOYA, je vous écoute.

M. MONTOYA : Oui Monsieur le Maire, sur cette question pour une, je m'abstiendrai, je ne voterai pas cette délibération, car j'aurais souhaité plutôt qu'une harmonisation globale du prix de l'eau, compte tenu qu'il y a au moins deux gestions différentes. Il y a la régie et il y a l'eau en DSP. Donc qu'on harmonise les régies d'un côté oui, et les DSP de l'autre oui. Mais qu'on harmonise deux types de gestion très différentes, me paraît hasardeux, d'autant plus que ça va générer, pour un certain nombre de communes, des augmentations du prix de l'eau particulièrement conséquentes.

M. LE PRESIDENT : Surtout pour celles où il était à zéro. Monsieur DUBARRY vous voulez intervenir, je vous en prie.

M. DUBARRY : Oui c'était pour demander la rectification du prix de l'eau concernant les communes de l'ancien Syndicat de Tarbes Sud, qui ne correspond pas à ce qui a été délibéré par le conseil syndical.

M. LE PRESIDENT : Vous voulez bien répéter en parlant dans le micro, parce que je n'ai pas bien entendu.

M. DUBARRY : Je demande la rectification du tarif de l'eau, concernant les communes du Syndicat Tarbes Sud, conformément à ce qui a été délibéré.

M. LE PRESIDENT : Oui il est à zéro.

M. DUBARRY : C'est ça.

M. LE PRESIDENT : Oui il est à zéro, d'accord je vois de quoi vous parlez.

M. DUBARRY : Très bien merci.

M. LE PRESIDENT : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Je sou mets cette délibération à votre approbation, rectification comme évoquée.

Proposition adoptée à la majorité avec 110 voix pour et 1 contre.

DELIBERATION N° 8

APPROBATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET DE LA FISCALITE RELATIVE A L'ASSAINISSEMENT SUR LE PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Avez-vous des questions ? Oui pardon, Madame CUQ.

MME CUQ : Je voulais juste signaler que dans le tableau pour la ville de Lourdes, il y a aussi une erreur pour l'assainissement. L'assainissement collectif, est à 0,8428 euro HT par mètre cube, après vérification par notre technicienne. On vous le fera passer.

M. LE PRESIDENT : Merci Madame CUQ. Y a-t-il d'autres remarques ? Je sou mets cette proposition, avec la rectification qui vient d'être proposée, à votre approbation.

Proposition adoptée à la majorité avec 112 voix pour et 1 abstention.

DELIBERATION N° 9

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA CATLP DANS LES SYNDICATS MIXTES EAU/ASSAINISSEMENT PERENNES

Lecture de la délibération

M. PIRON : Alors je ne vais pas vous les lire. Comme vous pouvez le voir, ce sont tout simplement les délégués qui étaient pour l'instant des délégués communaux, qui deviennent des délégués communautaires. On n'a rien changé, puisqu'en fait leur mandat court jusqu'au mois de mars prochain, c'est-à-dire jusqu'à la fin de leur mandat électif, donc en fait on ne change rien. De la même manière que dans les deux précédentes délibérations, on ne changeait pas le prix de l'eau, on ne change pas non plus les délégués qui siègent.

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Maire d'Adé.

M. BOYA : Oui je pense qu'il y a une erreur sur le délégué d'Arcizac-ez-Angles, sur le prénom. Ce n'est pas Daniel, c'est Alain. C'est mon beau-frère.

M. PIRON : Oui c'est Alain.

M. LE PRESIDENT : Est-ce qu'il y a d'autres rectifications de ce genre ? C'est possible. Monsieur ZYTINSKI.

M. ZYTINSKI : Même remarque sur l'article 4 dans les délégués sur Aureilhan, le suppléant c'est Yves CARRIER et non pas Yves CARRIERET.

M. SEVILLA : Oui Monsieur SEVILLA de Gayan. Gayan, VIDAL Roger, je vois Tarbes, ADOU et GALLEGO, ils sont de Gayan normalement. Ils ne sont pas de Tarbes.

M. LE PRESIDENT : Quel article ? Article 2 ? ADOU Corinne ?

M. SEVILLA : SIAEP, oui, mais ils sont élus à Gayan. Vous les connaissez-vous à Tarbes ?

M. LE PRESIDENT : Non pas du tout. SEVILLA non plus je ne connais pas. A Tarbes SEVILLA je ne connais pas.

M. SEVILLA : Non vous avez mal lu il n'y a pas SEVILLA à Tarbes.

M. LE PRESIDENT : Je plaisante. D'accord, mais c'est qui à la place ?

M. SEVILLA : Mais non ils sont sur Gayan il n'y a personne à la place. C'est vous à Tarbes mettez quelqu'un.

M. LE PRESIDENT : Donc à la place de Tarbes c'est Gayan. Avec Monsieur VIDAL.

M. SEVILLA : Oui qui est suppléant.

M. LE PRESIDENT : Marc BEGORRE.

M. BEGORRE : A Lamarque Pontacq, l'article 6, le monsieur c'est une dame, COSTE Michel c'est COSTE Michèle.

M. LE PRESIDENT : Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres rectifications de ce genre ? Allez-y. Il n'y en a pas d'autres ? Ou peut-être que vous n'avez pas regardé ? On va vérifier. Merci pour ces précisions. Après ces amendements, est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

APPROBATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) SUR LE PERIMETRE DE LA CATLP

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT : Maintenant je vous demande de bien vous asseoir dans votre siège confortablement, car je passe la parole à Denis FEGNE, pour nous présenter le budget primitif du budget principal pour 2020. Monsieur le Président de la commission des finances vous avez la parole.

DELIBERATION N° 11

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL (BP) 2020

M. FEGNE : Merci Monsieur le Président. Là je vais présenter le budget principal et les budgets annexes, sous la forme d'un PowerPoint comme l'an passé. Je remercie les services finances, communication, pour cette présentation. Les éléments qui vont être présentés sont conformes

à ceux que vous avez eus dans le débat d'orientation budgétaire du 27 novembre. Vous avez aussi reçu la présentation du budget principal par chapitre, et par fonction, ainsi que celles des 12 budgets annexes. Vous avez aussi en annexe l'état de la dette par nature, les amortissements, les garanties d'emprunts. Les garanties d'emprunts sont étalées sur 19 pages, je crois. Les subventions versées, et enfin l'état du personnel au 1^{er} janvier 2020. Ce budget est caractérisé par la création de deux budgets annexes supplémentaires, l'eau et l'assainissement. Nous avons dû avancer sur ces deux budgets bien sûr, à la fois avec les incertitudes que vous savez autour de la prise de compétence, mais aussi avec les éléments que l'on a recueillis, que l'on a consolidés et qui sont portés à notre connaissance à ce jour. Donc on est vraiment dans de la prévision. Ce budget c'est aussi le dernier du mandat, donc un budget de transition, construit à partir d'une stabilité des concours financiers, on l'a dit l'autre jour, mais aussi de la stabilité de la fiscalité, et un budget qui poursuit les investissements engagés en conformité avec le PPI.

Présentation du PowerPoint.

M. LE PRESIDENT : S'il vous plaît, j'ai demandé à Monsieur le Président d'interrompre sa présentation, puisqu'on est sur le développement économique, pour que Madame LE BARS vous présente un état d'avancement des actions en matière de développement économique. Actions entreprises depuis que notre communauté d'agglomération est opérationnelle. Madame LE BARS, si vous voulez bien.

Intervention Madame LE BARS.

M. LE PRESIDENT : C'est sympa d'applaudir et c'est mérité. Oui je crois qu'on peut applaudir le service économique, pour le remarquable travail qui est accompli. Je souhaitais que vous en soyez informé. Je remercie, évidemment, Audrey et son équipe. Vous voyez qu'ils font un travail énorme. Tu as oublié Audrey de parler de nos ambassadeurs. Tu en dis deux mots s'il te plaît, puis près je repasse la parole au Président FEGNE, et s'il y a des questions après répondra à l'ensemble. Les ambassadeurs une minute.

Intervention Madame LE BARS.

M. LE PRESIDENT : Merci Audrey. Pardon Monsieur le Président de vous avoir interrompu, mais je pense qu'il était bon, puisque vous présentiez les chiffres de nos engagements en matière de développement économique, que nos collègues sachent exactement tout ce qui se faisait dans ce domaine. Je vous rends la parole, et puis ensuite s'il y a des questions, sur l'ensemble des présentations, nous essaierons d'y répondre. Monsieur le Président FEGNE, vous avez la parole.

Présentation du PowerPoint.

M. FEGNE : Monsieur le Président, je pense que l'on peut reprendre la délibération n° 11 pour le vote du budget principal. Je ne vais pas la relire, si vous en êtes d'accord ?

M. LE PRESIDENT : Maintenant on va ouvrir le débat. Alors qui souhaite intervenir sur tout ce qui vient de vous être présenté. Evelyne RICART. J'aimerais bien qu'on regarde, il me semble que l'on peut éclairer davantage le fond. MADAME RICART vous avez la parole, puis Monsieur CAZAUBON après.

MME RICART : Merci. Je voudrais revenir sur le chapitre, donc budget investissement, fonds de concours et subventions. Dans le DOB nous avons parlé de 450 000 euros de fonds de concours et vous aviez confirmé que ça serait à 500 000 euros. La force est de constater qu'on est toujours à 450 000 euros. Et je me suis fait un petit calcul, je me dis quelque part, qu'il y a eu quand même 42 dossiers en 2019, c'est qu'il y a une forte demande, et je pense que même

avec 500 000 euros, on ne serait qu'à 18,45 % de ce fonds de concours et de subventions. Alors on est près de Noël, moi je me fais l'écho des petites communes, et j'ose demander une réflexion globale sur une belle augmentation de ce fonds de concours. Merci.

M. LE PRESIDENT : Avant de passer la parole à Denis, je voudrais vous rappeler Madame que le fonds de concours est passé de 450 000 euros à 500 000 euros. Sauf que, et il faut faire le distinguo, entre Autorisation de Programme et Crédit de Paiement. Il est passé à 500 000 euros, c'est-à-dire plus de 10 % d'augmentation. Donc le cadeau de Noël il a été fait avant. Et puis ça correspond en fait, aux demandes formulées. Je le dis sous le contrôle du Président, Jacques GARROT, qui préside la commission fonds de concours. Denis tu veux rajouter quelque chose ?

M. FEGNE : Non, juste on l'avait précisé l'autre jour dans le débat d'orientations budgétaires. Là on a juste les 450 000, effectivement.

M. LE PRESIDENT : Monsieur Cazaubon vous avez levé la main.

M. CAZAUBON : Moi c'est pour souligner et renforcer ce que l'intervention d'Audrey à l'instant. Souligner la collaboration efficace entre les services de l'agglomération et de La Région, c'est leur rôle. Je le dis ce n'est pas pour tirer la couverture à moi, mais il faut que je le dise sinon je ne servais à rien. Mais l'effet levier que les soutiens de l'agglomération et de La Région génèrent, et on le voit très bien, parce qu'en terme d'investissement derrière, alors évidemment on est ici, on n'est pas dans la couronne toulousaine, ni dans la couronne montpelliéraine, mais c'est quand même d'une efficacité remarquable. Et je veux aussi, alors je ne sais pas s'il est là, mais souligner le travail que fait Emmanuel DUBIE et son équipe au sein de Crescendo, parce que là ce n'est pas toujours gagner, il faut ramer. Moi dès que je peux donner un coup de main, notamment à Emmanuel, c'est avec plaisir. Mais c'est le travail remarquable, je n'y reviendrai pas, vous les avez applaudis et ils le méritent vraiment.

M. LE PRESIDENT : Oui merci Jean-Louis. Je crois que le cheminement idéal vous a été présenté, en prenant l'exemple de NEXT AERO Concept. Là on a vu en 1 an et demi le cheminement idéal, d'une petite entreprise qui a été classée numéro 2 au concours national de startup, qui a obtenu je crois 20 000 euros pour pouvoir démarrer, et qui en 1 an et demi a suivi le parcours. Maintenant on est sur le point d'acquiescer un terrain important à côté de Tarmac, et va s'installer en réalisant un investissement important, accompagné par La Région et les autres partenaires. Moi aussi je souligne la qualité, la collaboration avec La région. Il y a une petite remarque que je me permettrais de faire, ce serait encore mieux si l'instruction des aides se faisait un peu plus rapidement.

M. CAZAUBON : C'est comme à dit Madame RICART, c'est Noël.

M. LE PRESIDENT : Est-ce qu'il y a d'autres questions. Francis.

M. BORDENAVE : Est-ce qu'on pourra être attributaire du PowerPoint ?

M. LE PRESIDENT : Absolument. Bien sûr. Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur MONTOYA. Vous avez juste droit à 20 minutes et pas plus.

M. MONTOYA : Puisque vous m'y invitez. Ce sera bien plus bref. Simplement pour préciser que moi aussi j'ai trouvé personnellement ce budget, dans la présentation, très intéressant, qu'il est attrayant, et qu'il me semble dynamique du point de vue économique. Il y a, et il a, un certain nombre de qualité et notamment il y a votre marque de fabrique, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Combien je vous dois Monsieur MONTOYA ? Merci.

M. MONTROYA : Pardon ? Non je reconnais la qualité du budget, le montage du budget, je reconnais là votre présence. Mais moi personnellement, le budget tel qu'il est, même s'il me plaît dans la forme, il n'en reste pas moins que je dois faire le constat avec la situation dans laquelle notre agglomération se trouve, et que malgré tout, le recul des services publics un peu partout, ce qui représente aussi des emplois et des salaires. L'abandon des territoires par l'Etat, coûte cher au contribuable local, et parce qu'en fait on transfère certains nombres de dépenses vers les collectivités. Et cela me fait penser un peu au tonneau des Danaïdes, c'est-à-dire on remplit quelque chose que l'État vide. Dans les mêmes proportions, d'ailleurs, dans lesquels nous on intervient, et en fait on essaye de boucher le trou mais on n'y arrive pas, puisque la situation de l'emploi ne décolle pas, et que nous sommes dans un département où la situation salariale c'est fortement dégradée, avec un taux de pauvreté particulièrement élevé. Donc notre budget s'emploie à ça, il a au moins ce mérite de vouloir. Mais malgré ces aspects positifs, je trouve qu'il n'y a pas la place, suffisamment de place aux citoyens, je dirais, je vais employer la formule, mais à la recherche du bonheur, à créer un certain nombre de conditions du bonheur des gens, alors qu'ils sont en totale difficulté. Donc combler c'est bien, j'eusse préféré un budget dynamique, mais avec un volet social particulièrement renforcé. Malgré les qualités que je trouve à ce budget, je ne le voterais pas.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup Monsieur MONTROYA. Il faut préciser que je lui ai dit, en Conseil Municipal il y a quelques jours, que j'appréciais beaucoup ses interventions et donc je confirme ce soir. Je me permets néanmoins de vous rappeler que nous n'avons pas de compétences dans le domaine social. Malgré cela, nous avons créé un budget économie sociale et solidaire. La première année nous l'avons utilisé en infraction, puisque La Région n'avait pas encore ouvert ses lignes dans ce domaine, et néanmoins nous avons aidé des entreprises dans l'économie sociale et solidaire à s'installer. La ligne de crédit que nous avons ouverte pour l'économie sociale et solidaire, n'a pas été totalement utilisée. Nous sommes là, l'arme aux pieds, mais il n'y a pas beaucoup de projets d'investissement dans ces domaines, et je le regrette. Y a-t-il d'autres questions ? Si ce sont des questions aussi sympas vous pouvez y aller. Monsieur LEHMANN.

M. LEHMANN : Aïe, et oui. Moi je serai aussi d'avis, bien sûr, de remercier et de féliciter tout le travail fait au niveau du service développement économique, on sent qu'il y a beaucoup d'engagement, beaucoup d'abnégation, avec le développement de différents dispositifs, les aides apportées directement ou indirectement. D'ailleurs ce n'est pas toujours évident pour nous de s'y retrouver franchement donc c'est bien d'avoir ces temps de vulgarisation. Maintenant on voit qu'il faut tout en termes d'effort, que ça ne produit pas pour autant des résultats spectaculaires, parce qu'on sait d'où on part sur ce territoire, et donc malgré tout il faut continuer à se battre. Moi la question que je poserai, l'avis que je demanderai finalement à Audrey, c'est, est-ce qu'on rêve tous encore, plus ou moins, d'avoir un jour l'implantation d'une locomotive, d'une nouvelle locomotive, d'un établissement important, d'un groupe qui investisse vraiment, et qui apporte un gros plus en terme de développement, avec quelques dizaines, voire des centaines d'emplois. De temps en temps on le voit dans l'actualité nationale, assez peu, est-ce qu'aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence que le développement économique passera en priorité par l'accompagnement des initiatives plutôt de taille réduite ? Où est-ce qu'on peut espérer un jour, un projet vraiment majeur ? Ou alors a-t-on vraiment des handicaps rédhibitoires, qui nous pénaliseront par rapport à notre positionnement par exemple ? Et comment est-on en veille par rapport au projet impulsé par les grands groupes nationaux, qui ont de temps en temps des initiatives de développement de site ou de filiale ? Ça me paraît important de garder cette veille informative, auprès de l'actualité économique des grands groupes nationaux. Et donc quel est votre avis par rapport à ça ? Et qu'est-ce que vous ressentez par rapport à l'actualité économique finalement et aux initiatives qui sont prises ? Et notre position, parce que finalement l'enjeu, il est pour nous décideurs, de savoir comment on pourrait éventuellement pallier à des handicaps, ou à des difficultés structurelles, qui nous pénalisent en termes d'attractivité, et qui mériteraient qu'on accorde les investissements nécessaires en termes de développement. Donc c'est intéressant d'avoir

vos avis par rapport à ça et le deuxième point c'est, est-ce qu'il y a matière à travailler aussi, je l'ai peu vu dans la présentation, sur l'ouverture à l'international, et particulièrement de manière transfrontalière avec l'Espagne ? Parce que moi personnellement je trouve qu'on a, alors il va peut-être y avoir des réactions, on ne va pas rouvrir ce débat qui a beaucoup fait parler en son temps, on a loupé un gros tournant dans les années 80-90 avec la non-réalisation d'une ouverture sur l'Espagne, au niveau des voies de communication, et ça je crois qu'on le paie cher aussi,

M. LE PRESIDENT : Vous voulez parler du tunnel sous les Pyrénées ?

M. LEHMANN : Entre autres, le tunnel, ou la grande voie, une voie qui permettrait quand même des flux un peu plus conséquents. Je crois que de l'autre côté des Pyrénées, en Aragon, il y a un tissu économique aussi intéressant, et malheureusement il n'y a pas suffisamment de passerelle et de relation par rapport à ça. Et peut-être que ça pénalise du coup aussi, soit des investissements espagnols chez nous, en tout cas le développement économique de société française qui voudrait aussi se développer et exporter sur l'Espagne. Donc, est-ce que c'est aspect-là il est aussi intégré ? Et comment on peut le travailler ? Je sais que le Département aussi à des structures qui le propose, et je pense qu'on doit en être proche. Voilà les questions que je voudrais poser à Audrey.

M. LE PRESIDENT : Oui mais si vous le permettez, c'est moi qui lui passerai la parole. Et avant je voudrais vous faire quelques commentaires. D'abord c'est un doux rêve, que d'imaginer que comme ça on va faire venir une entreprise qui va créer 500 ou 1 000 emplois. C'est un doux rêve, c'est fini ça. Néanmoins, moi je préfère qu'on crée 30 petites entreprises, qui vont créer 10-15 emplois. Vous dites que le bilan n'est pas terrible. Je trouve que 500 emplois créés en si peu de temps, c'est formidable, et je prendrai l'exemple d'une entreprise qui n'est pas loin d'ici, qui a été créée par des grands groupes, Airbus SITA notamment, c'est Tarmac. Tarmac est parti de presque rien il y a une dizaine d'années, aujourd'hui il y a 200 emplois. J'aimerais bien que cet exemple puisse se répéter. Mais vous n'ignorez pas, Monsieur LEHMANN, que la guerre des territoires est une réalité, et qu'il nous est plus loisible de nous battre sur le terrain de la PME-PMI, qui demain deviendra peut-être une ETI avec 50 ou 200 emplois, ce qui est le cas de Tarmac. Regarder ce qui se passe sur la zone de Bazet. C'est remarquable ! Avec la SCT. On vous fera le bilan un peu plus détaillé si vous le voulez, et vous verrez ce qui s'est fait. Je voudrais remercier, moi aussi, je l'ai dit les services, mais aussi les élus qui siègent au sein de la commission développement économique. Tous ceux qui s'impliquent avec Audrey LE BARS, Jean-Michel SEGNERE, Fabrice SAYOUS et les autres. D'ailleurs à ce sujet Jean-Michel SEGNERE je vous passe la parole, et après je demanderai à Audrey si elle veut apporter quelques précisions complémentaires. Jean-Michel SEGNERE.

M. SEGNERE : Merci Président. Bien évidemment je remercie, mais ça je le fais au quotidien, le service développement économique pour leur action, pour leur courage et pour leur clairvoyance, parce que c'est important aussi d'avoir à la tête de ce service des gens qui ont une vraie vision sur les choses. Et je remercie également, Monsieur MONTTOYA et Monsieur LEHMANN, pour la bienveillance de leurs propos préliminaires. Pour répondre à la question de Jean-Michel LEHMANN, vous y avez répondu Monsieur le Président en partie, mais il est important si l'on veut caresser encore l'espoir qu'un groupe arrive dans le territoire, de créer tout un écosystème favorable, c'est ce qu'on est en train de faire, et ça passe par donner à ces groupes-là une confiance en tout ce qui se passe sur le territoire, et que ces groupes, s'ils se posent, trouveront tout ce qu'il y a de disponible pour créer une supply chain, et pour que leur activité puisse se dérouler sur un territoire de proximité, et de réactivité, c'est ce qui est demandé aujourd'hui. Quant à l'international, la question est pertinente également, ça se travaille aussi en partenariat, territoire d'industrie est un outil magnifique pour chasser à l'international.

M. LE PRESIDENT : Vous faites tous les salons.

M. SEGNERE : C'est ce qu'on fait sur les salons, c'est ce qui nous permet également, parce que finalement notre territoire tel qu'on le voit, il n'est pas Tarbes, il est TLP, il est le Sud-Ouest, il est beaucoup plus large que ça. Et toutes les actions que nous faisons en coopération avec les uns et les autres, doivent permettre cela. Après où est-ce que ce groupe se posera ? Comment est-ce qu'il arrivera ? Et qu'est-ce qui se passera ? Je dirais peu importe, parce que ça générera en proximité, et peu importe où finalement de l'attractivité et de l'emploi, et ça créera une activité positive. C'est ça qui est important. Je pense qu'on est sur la bonne voie, les choses vont sûrement pas assez vite. J'ai lu ça et là beaucoup de personnes qui avaient plein d'idées sur le développement économique, je suis ravi que ce soit d'ailleurs au centre de ce qui préfigure être la future campagne électorale dans la ville préfecture, je suis content tout le monde se passionne pour le sujet. Je mets en garde certains candidats par rapport à ce qu'ils racontent, par rapport à leur connaissance de la loi Notre et des compétences réelles que peuvent avoir les uns et les autres sur ce sujet, et je dis simplement aux uns et autres et à toutes les personnes ici présente, que finalement en politique il y a ceux qui racontent une histoire, et il y a ceux qui écrivent l'histoire, donc finalement il y a une commission qui est la commission développement économique, et si des gens ont des idées, si elles sont pertinentes, je les invite à venir nous rejoindre et à travailler avec nous sur ce sujet, et si l'idée est pertinente plutôt que de raconter cette histoire, on pourra l'écrire ensemble. Parce que ce qui est important finalement, ce n'est pas les egos des uns des autres, c'est qu'à l'issue de ça on crée un tissu favorable, les entreprises c'est le développement économique, le travail, créer de la richesse, de l'emploi et sorte les gens de la difficulté dans laquelle ils se trouvent, c'est un objectif commun, je pense, qui soit dépassé aujourd'hui toutes contingences politiques. Voilà Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci Jean-Michel SEGNERE. Je précise, que Monsieur SEGNERE est chef d'entreprise, lui-même, et qu'il n'était pas en mission commandée pour son intervention. Par contre je le remercie pour le travail qu'il fait au sein de la commission développement économique. Audrey vous voulez répondre à Monsieur LEHMANN ou éventuellement apporter d'autres précisions. J'aurais bien aimé que vous donniez quelques éléments sur les ambassadeurs.

M. LAHOILLE : Pas de morale politique comme ça. On est citoyen.

M. LE PRESIDENT : Ce sont les principaux chefs d'entreprise de l'agglomération qui sont nos ambassadeurs. Madame LE BARS.

MME LE BARS : Merci Président. Quand on parle d'entreprises en fait qui doivent venir sur le territoire, il peut y avoir différentes choses. On a eu, pendant ces 3 dernières années, on a eu de tout. On a eu des grandes entreprises qui arrivaient avec des projets de 300 emplois, on avait l'exemple de CEGELEC, avec le groupe TRIGANO qui arrive et qui nous dit je crée mon usine de production, c'est vous, c'est Tarbes, je vous ai choisi, on a fait tout un accompagnement avec tous les partenaires, on a fait des réunions avec l'Etat présent et tout ça. Résultat ils ont eu une perte de chiffre d'affaires, ils ont eu de grosses difficultés au niveau des commandes, un changement de secteur d'activité et d'un seul coup il nous dise c'est fini, c'est plus vous en fait on repositionne nos usines de production sur d'autres sites existants et notre stratégie de développement on ne la fait plus. On a eu ça. On a eu des entreprises, Micronutris, par exemple, sur Toulouse, qui ont décidé de venir s'implanter, alors c'était une usine à mouches, excusez-moi pour la soirée, mais c'était la création de larves de mouches comestibles, mais qui n'ont pas bénéficié de subventions du PIA, une subvention BPI France et de La Région, du coup en disant je reste sur Saint-Orens, je ne crée pas mon usine. Donc on a de tout. Moi mon avis, c'est vrai qu'on est assez fort et on peut accompagner nos entreprises endogènes déjà pour créer de l'emploi, et ça on le voit tous les jours. Il faut savoir que dès qu'on rencontre un chef d'entreprise, un dirigeant d'entreprise, la première chose qu'ils nous disent, c'est on n'arrive pas à recruter sur notre territoire, on veut recruter et on

n'arrive pas à recruter. Et ça, c'est tous les jours qu'on rencontre ça, que ce soit tous mes collaborateurs qui sont là ce soir, et merci d'être là d'ailleurs tous. Dès qu'on rencontre quelqu'un c'est vraiment, on a des difficultés, on veut créer 10-15-20 emplois on n'y arrive pas. Donc il y a vraiment ce lien entre le fait de recruter, et le fait de former, et le fait d'accompagner sur la partie emploi. C'est pour ça moi j'y crois beaucoup, parce qu'on le voit dans le PowerPoint c'est 8 800 emplois qui ne sont pas pourvus, sur les bassins d'emploi de Tarbes et de Lourdes, c'est 8 800 emplois. C'est vrai que quand on voit ces chiffres-là

M. LE PRESIDENT : 8 800 offres.

MME LE BARS : Oui 8 800 offres, c'est vrai qu'on a ce potentiel-là. Moi je crois au recrutement en endogène. Je crois aussi à l'exogène, parce que plus on communiquera, plus on ira sur des salons, plus on aura une autre image mieux ce sera aussi pour accueillir, notamment nos entreprises sur notre écosystème. Après je suis d'accord avec ce que disait Monsieur SEGNERE, c'est qu'effectivement sur la partie écosystème, il faut qu'on ait un écosystème irréprochable, il faut que nos zones d'activités elles soient belles, il faut qu'il y ait des services, il faut qu'on puisse accompagner sur un panier de services, c'est-à-dire que l'entreprise quand elle arrive, qu'elle nous dise, oui effectivement moi je suis intéressée mais par contre en terme de logement comment je fais pour mes cadres, est-ce que vous avez des possibilités ? Quelle est votre offre de foncier ? On va beaucoup plus loin en fait qu'un simple accueil d'une entreprise, en disant voilà le beau terrain qu'on vous vend. Ça va beaucoup plus. Donc on essaie de plus en plus, à construire et à consolider cet écosystème, on ne peut pas le faire seul, c'est pour ça qu'on travaille en partenariat avec La Région, c'est pour ça qu'on travaille en partenariat avec Initiative Pyrénées, parce que pour les fonds propres c'est important pour l'entreprise. On travaille tous ensemble, et c'est comme ça qu'on est fort, et c'est comme ça qu'on arrivera mieux à vendre le territoire. Sur la dernière partie, la partie internationale, c'est une action qu'on est en train de commencer, avec l'arrivée de Clément, on commence à faire des salons à l'international. La question de l'Espagne a été posée déjà, on est parti les voir notamment sur la question de la filière hydrogène, pour voir comment ils travaillaient sur la structuration, parce qu'ils sont un peu plus en avance que nous, notamment sur la partie innovation et R&D. Il y a des liens qui vont se faire de plus en plus. C'est vrai que ça fait un an simplement que Clément est là, et on ne peut pas lui demander déjà un bilan de 10 ans d'expérience sur l'attractivité, mais ça arrive. L'international on commence à être moteur et effectivement on vend le territoire Adour maintenant de plus en plus, ça c'est la négociation aussi qu'on a eu avec le Pays Basque et le Béarn, c'est de travailler sur le Pays de l'Adour. On travaille aussi sur le Sud-Ouest, avec Toulouse-Métropole, notamment au SIMI on vend le Sud-Ouest, et puis ces coopérations ça, Toulouse ils sont attractifs, ils ont beaucoup d'entreprises, et ce que je crois aussi, les négociations qu'on a c'est qu'une entreprise qui demande Toulouse, mais peut-être que Toulouse aussi peut vendre Tarbes. C'est cette chaîne-là qu'on est aussi en train de travailler avec eux, parce qu'ils ne peuvent pas accueillir tout le monde, ce n'est pas possible, ils n'ont plus de foncier, c'est là notre chance, nous on en a, du coup y a aussi cette supply chain qu'on est en train de travailler pour que quand il y a une entreprise qui vient sur Toulouse, ils disent je connais mes copains Tarbais je vais leur envoyer l'entreprise vers chez eux. C'est aussi ce cycle-là. Excusez-moi d'avoir été trop longue.

M. LE PRESIDENT : Très bien. Merci beaucoup. Qui souhaite encore intervenir et poser des questions à Monsieur FEGNE. Jacques LAHOILLE.

M. LAHOILLE : Juste une intervention parce qu'on n'a pas du se comprendre Jean-Michel. Ce qui m'a choqué dans ton intervention, c'est le débat politique par rapport aux municipales. Je ne comprends pas.

M. SEGNERE : J'explique simplement les choses.

M. LAHOILLE : On n'est pas en municipale ici.

M. LE PRESIDENT : S'il vous plaît pas de dialogue. Continuez Monsieur LAHOILLE.

M. LAHOILLE : Je te l'ai dit je ne comprends pas. Ici on est à la Communauté d'Agglomération. Ce débat je ne sais pas où tu l'as eu. J'ai l'avantage de ne pas lire la presse.

M. SEGNERE : Je lui expliquerai après. J'ai simplement voulu dire que la compétence économique elle est sur un territoire qui est celui de l'agglomération. C'est juste ça que j'ai voulu dire et qu'on travaille donc sur ce territoire-là, et que ce n'est plus l'apanage aujourd'hui ni du Maire de Tarbes, ni de la Mairesse de Lourdes, ni du Maire de Horgues, et que ça se travaille sur ce territoire. C'est juste ça que j'ai voulu dire. Pardon Madame le Maire.

M. LE PRESIDENT : Madame le Maire de Lourdes. C'était pour préciser quelle était l'importance de la compétence développement économique dédiée à l'agglomération par rapport aux autres, et les moyens mis en œuvre par rapport aux autres. Qui souhaite intervenir de nouveau ? Monsieur BURON vous avez la parole.

M. BURON : Simplement une remarque. C'est par rapport au fonds de concours et subvention d'équipements et le fonds d'aide aux communes. Vous nous avez dit Président que c'était monté à 500 000, sur le point on avait 450 000, on ne va pas chicaner là-dessus. Moi ce qui me gêne un peu c'est quand je vois la subvention au Parvis, 521 142, donc ça vaut plus. Les communes qui ont droit à cette subvention, ça représente quand même à peu près 80 communes. 80 ou 85 je ne sais plus exactement, un an sur deux. Et là je vois que le Parvis vaut plus que 80 ou 90 communes et ça encore c'est une chose. Mais quand je vois que pour les gens du voyage on passe 1 million pratiquement, et que quand ils viennent dans nos communes il faut qu'on se suce les dégâts, et qu'on les paye, je dis ça ne me convient pas du tout. C'est une remarque.

M. LE PRESIDENT : Je confirme que le budget, en autorisation de programme sur l'aide aux communes, c'est 500 000, et que dans les crédits de paiement il y a 450 000, parce que c'est ce qui était en cours et que les 500 000 ne sont pas utilisés intégralement.

M. BURON : Président je voudrais préciser juste quelque chose.

M. LE PRESIDENT : Oui-Oui vas-y.

M. BURON : L'aide aux communes pour moi c'est très important, pourquoi ? Parce que ça permet à des communes, entre l'aide de la Communauté d'Agglomération, du Département, de réaliser les travaux qu'ils ne pourraient pas faire sans ça. Et c'est donc du travail qui est assuré pour des artisans, pour des petites entreprises, et c'est de l'argent qui est réinjecté dans l'économie locale, et pour moi ça c'est très important.

M. LE PRESIDENT : Il ne vous a pas échappé que s'il y a 500 000 euros de fonds d'aide aux communes qui sont proposés, et qui sont à distribuer en fonction des projets présentés à la commission, c'est parce que nous l'avons décidé. Alors on a commencé avec 450 000 euros, maintenant on est à 500 000, et nous verrons en fonction des besoins, si nous devons et si nous pouvons évoluer dans l'avenir. A condition que nous soyons toujours en position de le décider. Mais j'entends bien le message. Je ne ferai pas de commentaire, et bien que je comprenne et que j'adhère à certaines remarques que tu viens de faire. La culture à un prix aussi, c'est vrai, la convention avec le Parvis est une convention ancienne qui date, de combien, 2003 si ma mémoire est bonne. Nous poursuivons une convention qui existe depuis 2003, à l'époque du Grand Tarbes, donc nous la poursuivons. Mais l'acte volontariste de mettre 450 000 euros sur la table, et 500 000 maintenant pour aider nos collègues des 80 communes, qui sont éligibles c'est un acte volontariste, et si demain il y a besoin supplémentaire on décidera ensemble. Voilà ce que je peux dire. Alors après sur les

investissements sur les gens du voyage je laisserai André BARRET, s'il le veut, répondre, parce que je partage le point de vue de Jeannot.

M. BARRET : Je crois que je l'ai déjà dit, un budget c'est estimatif. Pour le budget 2020 on a repris les dépenses budgétaires de 2019 qui n'avaient pas été réalisées. C'est la deuxième fois que je le dis, j'espère que Monsieur BURON va le comprendre. Par contre après j'espère que Jean BURON qui a été envahi, c'est par des pèlerinages, c'est de la compétence nationale, et ce n'est plus la compétence de l'agglo. Voilà ce que j'ai à dire.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais dire à Jeannot, que pour les gens du voyage il y a également dans le budget, l'aire d'accueil de Lourdes. Sur les 717 000, il y a 248 000 euros de travaux de rénovation sur l'aire d'accueil d'Aureilhan, et il y a 208 000 pour l'aire d'accueil de Lourdes. Ce sont les crédits de paiement de 2020. Évidemment il y a davantage inscrit en autorisation de programme. Voilà une précision à cet égard. Y a-t-il d'autres questions ?

M. LAHOILLE : Monsieur le Président. Il faut faire vite parce qu'ils sont à Bordères sur AREA, et ils ont repris l'ancien site, où il y avait je ne sais plus quoi, ils ont tout défoncé, il y a plein de caravanes. Et surtout le soir quand on passe par la 935, il faut faire gaffe, parce que comme ils font la fête, ils traversent sans lumières.

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il d'autres questions sur le budget ou sur l'action économique, Monsieur ZYTYNSKI.

M. ZYTYNSKI : Excusez-moi, mais ce que je regrette un peu, c'est que la majorité des interventions qui viennent d'avoir lieu aurait été bien venue dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, parce qu'elles sont quand même globales. Là on va intervenir, on va voter sur un budget, donc moi je recentrerai mon propos justement sur ce budget principal. Et mon intervention elle portera sur la section d'investissement du budget principal 2020, et plus particulièrement sur les dépenses d'investissement les plus significatives que vous avez l'intention de réaliser. Divers axes dans ses dépenses, comme nous la présenter le Président, la logistique, les fonds de concours, les subventions d'équipement, etc., neuf axes au total. Au sortir de la commission des finances qui s'est déroulée le vendredi 13, peut-être prémonitoire, qui à mon grand regret n'aura rassemblé que peu de monde, je me suis amusé, si le terme est propre, à comptabiliser au regard du diaporama qui vient d'être présenté, les engagements prévisionnels de dépenses dépendant purement de la compétence développement économique, première compétence de notre Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées. C'est ainsi que j'ai extrait des différents axes quelques actions, notamment 436 000 euros sur le syndicat mixte Pyrénia, j'ai intégré également 50 000 euros pour l'auditorium de Lourdes, 533 000 euros pour les ZAE et 900 000 euros pour les subventions d'équipement et les aides aux entreprises. Les autres dépenses reprises dans le diaporama étant rattaché plus spécifiquement, soit aux équipements sportifs, au tourisme, à la logistique, à la culture et à l'environnement, et à mon avis pas véritablement dans le développement économique, mais je peux me tromper. Le total de ces actions, je répète encore une fois que je considère purement comme du développement économique, représente un montant de dépenses de 1 919 000 euros. Notre capacité globale d'investissement étant de 28 millions d'euros, ces 1 919 000 euros sont consacrés au développement économique et il représente 6,85 %. Est-ce suffisant, si l'on souhaite que justement notre territoire soit repéré, reconnu dans cette grande région qui est l'Occitanie ? J'ai bien conscience, et vous l'avez dit Monsieur le Président, de la difficulté de la tâche, et qu'il ne suffit pas d'un claquement de doigts pour faire avancer les choses, et moi aussi je tiens à féliciter les personnels du service économique, qui peu nombreux, vous avez vu 5 personnes, qui par leur volonté, leur engagement et leurs compétences, œuvrent au quotidien pour faire ce qui est aujourd'hui notre agglomération. Je regrette aussi que la présentation du service économique intervient ce soir au pas de course, et qu'elle aurait nécessité, peut-être, qu'on ait un débat plus approfondi sur ce service, et les actions qui sont menées. Néanmoins, voilà maintenant 2 ans et demi que vous êtes aux

manettes, Monsieur le Président, de cette grande aggro, et à mon humble avis, il manque aujourd'hui au sein de l'exécutif, de développement de synergie, ainsi que d'une vision structurante en matière de développement économique. Pour ce faire, et c'est peut-être une solution que je vous proposerai, vous avez la possibilité de travailler sur ce sujet en vous appuyant sur le conseil de développement. Le conseil de développement établit un rapport d'activité qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'EPCI, à savoir notre Conseil Communautaire, je n'ai repris que ce qui était inscrit dans la délibération. Mais s'est-il réuni depuis la désignation de ses membres le 30 novembre 2017 ? A-t-il été consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet ? C'est une question. Bref. Et pour faire court, il était nécessaire d'évoquer en particulier ces modes de collaboration, que nous avons votés, et qu'il serait peut-être important de faire vivre, et qui pourrait nous amener aussi quelques solutions. J'aimerais dire aussi que le développement économique c'est l'affaire de toutes et tous. Voilà ce que je voulais dire par rapport à cette présentation de budget.

M. LE PRESIDENT : Monsieur ZYTYNSKI, et après je passerai la parole au Président FEGNE s'il le souhaite, Monsieur ZYTYNSKI, vous allez un peu vite dans votre analyse. Vous dites qu'on va au pas de course, et vous, vous y allez encore plus. Quand vous parlez de 28 millions d'investissement, et de dire que ce qui est dévolu au développement économique ne représente que 1 900 000 sur 28 millions c'est une absurdité, permettez-moi de vous le dire, de faire cette comparaison. Pourquoi ? Parce que dans les 28 millions, vous avez 3 862 000 qui concernent les remboursements d'emprunt, 4 256 000 qui représentent les opérations d'ordre de section à section, et 4 064 769 euros de subventions d'investissement payés. Si vous voulez comparer ce qui est consacré au développement économique par rapport à l'investissement réel, corporel et incorporel, qui représente 8 666 000, et bien sur les 8 666 000, 1 900 000 ça fait 22 % consacrés au développement économique. C'est pas du tout la même description, ni vision que celle que vous avez. Pour le reste je ne comprends pas vos interventions. Vous avez le droit de venir participer aussi à la commission développement économique. Vous pouvez participer à n'importe quelle commission si vous le souhaitez. Ce qui me choque, c'est que vous disiez qu'on n'a pas le temps de regarder tout ça dans le détail, et qu'on aurait dû évoquer ce qui est proposé aujourd'hui à l'occasion du DOB. Mais dans le DOB on a présenté les grandes lignes de ce que vous avez aujourd'hui en détail. Le débat d'orientation budgétaire donne des grandes lignes, les grands axes, là on est dans le détail justement. Et si vous le souhaitez, vous pouvez parler pendant une heure ou deux du détail de tout ce qui vous est présenté aujourd'hui. Je m'étonne que vous ne parliez que des budgets d'investissements. Le budget d'investissements, je rappelle, vous l'avez vu, passe de 125 millions à 152 millions de budgets, pourquoi ? Parce qu'il y a les budgets de l'eau et de l'assainissement qui sont intégrés. On passe de 16 millions de dettes, à 38 millions, parce qu'on reprend l'endettement des services d'eau et d'assainissement. Voilà des détails qui ne sont pas insignifiants. Vous verrez ensuite avec les budgets annexes. Avec Monsieur FEGNE, avec Jean-Luc REVILLER, et toutes nos équipes, avec Madame BAUBAY, qui n'est pas là, et toute son équipe, un remarquable travail a été accompli, elle est là ah pardon, excusez-moi. Merci pour le remarquable travail accompli, un travail énorme avec des effectifs réduits. Voilà chers collègues, nous sommes tous à votre disposition pour répondre à toutes vos sollicitations. Alors moi je voulais apporter ces précisions, Monsieur le Président de la commission des finances.

M. FEGNE : Non c'était juste une illustration. Christian parlé de Pyrénia, mais Pyrénia effectivement on a inscrit 436 000 en investissement, mais Pyrénia c'est 1 400 000, donc c'est sur le développement économique, donc tout le reste c'est en fonctionnement. Au niveau transport, OSP, etc., par exemple.

M. LE PRESIDENT : Monsieur ZYTYNSKI puis ensuite Monsieur LACOSTE. Monsieur ZYTYNSKI.

M. ZYTYNSKI : Juste par rapport à ce que vous venez de dire. Je m'attendais à votre réaction bien entendu.

M. LE PRESIDENT : Pas déçu donc !

M. ZYTYNSKI : Non je ne suis pas déçu, mais c'est simplement une expression de ma part, par rapport à ce que je constate dans la lecture du budget, que j'ai réalisé avec détail. Après qu'on ne soit pas d'accord sur les finalités.

M. LE PRESIDENT : Je veux bien, mais je vous dis que quand vous dites qu'il y a 1 900 000 sur 28 millions, ce n'est pas la bonne comparaison, je suis désolé. Il faut regarder, il y a des investissements que nous maîtrisons. Vous croyez que nous maîtrisons les 4 064 000 de subventions d'équipement versés ? Ce sont des engagements qui étaient souscrits par la CCPL, par la CCCO, par le Grand Tarbes, etc., on les respecte, Pyrénia, et toutes les structures qu'on subventionne en matière d'investissements. Si vous voulez, je pense qu'il faut être raisonnable, 1 900 000 d'investissements, qui s'ajoutent à tous les investissements déjà réalisés, sur les zones d'activités, ce n'est pas rien. Pourquoi ? Parce que les zones sont achevées, et demain vous verrez, quand on va aborder la zone d'activités de Séméac-Soues, qui est à construire entièrement, il y aura des investissements importants. Mais aujourd'hui nous récupérons les investissements qui ont été réalisés dans le passé, sur ces zones d'activités. Sur la zone d'activités de Séméac-Soues, par exemple, 14 millions ont été investis par le Grand Tarbes. Demain on va les récupérer. On sait très bien que pour pouvoir les récupérer, il faudra aménager la zone, ce qui a été fait sur Ibos, ce qui a été fait sur les autres zones. Nous retrouverons tout ça dans les budgets suivants. Monsieur LACOSTE.

M. LACOSTE : Merci Monsieur le Président. Voilà je voulais simplement revenir sur un chiffre qui m'a un peu interpellé. Au niveau du budget piscines, vous avez parlé d'une buvette à 100 000 euros, à moins que j'ai mal compris je ne sais pas, si vous avez parlé d'une buvette à 100 000 euros à moins que le chiffre soit erroné, ou c'est moi qui ai mal compris, je ne sais pas.

M. LE PRESIDENT : Oui. C'est un projet de buvette sur le centre nautique de Lourdes, il y aura des recettes en face, et aujourd'hui cet investissement correspond, à peu près, à toutes les installations qui devront être faits. Quand je regarde, le coup d'investissement sur les bassins, je saute au plafond par contre. Changer un bassin à la piscine Paul-Boyrie, c'est 900 000 euros ou un million. Autre chose ? Y a-t-il d'autres questions ?

M. LEHMANN : Rapidement.

M. LE PRESIDENT : Monsieur LEHMANN.

M. LEHMANN : Sur la forme, on peut entendre la remarque quand même de mon voisin Christian ZYTYNSKI, sur le fait que lors du débat d'orientation budgétaire, nous ayons quand même le maximum d'état des lieux, de rapports, sur les différentes thématiques, de manière à voir, s'il y a lieu ou pas, par rapport aux objectifs que nous nous fixons en terme de développement dans les différents domaines, de réajuster, de compléter, de recentrer certains axes, en terme de dépenses. Aujourd'hui ça rejoint, c'est à relier avec ma remarque sur le rapport concernant le développement durable. Je pense qu'il est important, quand même, de pouvoir peser lors du vote du budget, en ayant les éléments antérieurement. Voilà, c'est simplement pour qu'on puisse, pour que le Conseil Communautaire puisse participer au mieux, et faire valoir les orientations en toute connaissance de cause.

M. LE PRESIDENT : Autrement dit, si j'ai bien compris, pour le DOB, vous voulez avoir les mêmes détails que pour le budget ? C'est ça ?

M. LEHMANN : Les rapports thématiques, tel celui du développement durable, et le rapport économique. Voilà. Si on l'avait eu lors du DOB, on aurait pu, peut-être, avoir une discussion, une réflexion un peu plus approfondie, et de manière à construire le budget en relation avec les attendus, et les objectifs.

M. LE PRESIDENT : Alors vous n'ignorez pas, mon cher collègue, qu'effectivement disposant maintenant des éléments dont vous auriez aimé disposer avant, cela n'empêche pas que si demain il y a des propositions nouvelles, nous pourrions procéder à des décisions modificatives du budget. Ça ne me gêne pas du tout. Souvenez-vous, on a précisé que dans le budget il y a l'eau et l'assainissement dans la configuration telle qu'elle existait il y a quelques semaines, c'est-à-dire avec intégration des syndicats non pérennes, et on en parlera tout à l'heure avec la décision, la délibération n° 20. Il est évident que demain, s'il y a des modifications par rapport à ces prévisions d'intégration, les changements se feront par décision modificative. Y a-t-il d'autres questions ? Non ? Je demande au Président de vous présenter la délibération qui concerne le budget principal. Monsieur le Président FEGNE.

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à la majorité avec 93 voix pour, 1 voix contre et 19 abstentions.

M. LE PRESIDENT : Je remercie tous les autres, qui donc nous permettent de vous dire que le budget principal est adopté. Et je remercierai de nouveau tout à l'heure, quand on vous aura présenté les budgets annexes. Monsieur le Président de la commission des finances, voulez-vous nous présenter les budgets annexes ? Les budgets primitifs des budgets annexes.

DELIBERATION N° 12

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DES BA 2020

Présentation du PowerPoint.

M. FEGNE : Donc on peut reprendre la délibération, le projet de libération n° 12. Alors j'ai repris donc les principales dépenses d'investissement. Je ne vais pas vous lire les 8 pages de la délibération. Je vais reprendre simplement les budgets avec les masses en section de fonctionnement et d'investissement.

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Merci Monsieur le Président FEGNE. Est-ce que vous avez des questions à poser à Monsieur FEGNE, sur les budgets annexes et sur la délibération qui vient de vous être présenté ? Y a-t-il des questions ? Monsieur LAHOILLE.

M. LAHOILLE : Monsieur le Président. On va voter globalement les budgets annexes, mais on l'avait décidé il y a pas longtemps. Par contre cette année il y a une nouveauté, c'est qu'on a 2 budgets annexes supplémentaires, l'eau et l'assainissement. Ça aurait été bon qu'on sépare les 2 délibérations. Parce qu'on a une inconnue sur l'eau et l'assainissement. A mon avis.

M. LE PRESIDENT : Je veux bien. Quelles sont les questions que vous avez sur l'eau et l'assainissement, par exemple ?

M. LAHOILLE : Il y a des inconnues.

M. LE PRESIDENT : Sur tous les budgets il y a des inconnues. C'est le propre même d'un budget, c'est aléatoire. C'est une prévision.

M. LAHOILLE : Sur le reste ça fait des années qu'on vote, et c'est beaucoup de budgets de comptabilité de stock. Là l'eau et l'assainissement, on va dans l'inconnu complet.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais vous rappeler que pour les seuls budgets de l'eau et de l'assainissement, nous dégageons une épargne nette de gestion de 2 600 000. Qui souhaite voter les autres budgets et s'abstenir, sur les budgets de l'eau et de l'assainissement. Qui souhaite un vote séparé sur les budgets annexes ? D'accord. Alors je vous propose, la délibération sera bien évidemment modifiée en conséquence, d'adopter tous les budgets annexes qui viennent d'être présentés par le Président FEGNE, à l'exclusion des budgets de l'eau et de l'assainissement.

Les budgets annexes, hors eau et assainissement, sont adoptés à la majorité avec 3 abstentions.

M. LE PRESIDENT : Pour le budget de l'eau.

Le budget de l'eau est adopté à la majorité avec 9 abstentions.

M. LE PRESIDENT : Sur le budget de l'assainissement.

Le budget de l'assainissement est adopté à la majorité avec 9 abstentions.

M. LE PRESIDENT : Bien le budget de l'eau et le budget de l'assainissement sont adoptés. J'avoue que, chacun a le droit de voter comme il l'entend, mais il y a des choses que je ne comprends pas. Je ne demande pas d'explications de vote.

DELIBERATION N° 13

DM N° 4 - BUDGET PRINCIPAL

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT : Il faudra m'expliquer les différences ? Mais bon.

????? : Il y a Pierre MONTROYA qui est parti.

M. LE PRESIDENT : Pardon ?

????? : Il faut poser la question à Pierre, il vient de s'absenter.

M. LE PRESIDENT : Qu'est qu'il dit ?

M. LAHOILLE : Monsieur le Président ? Une explication.

M. LE PRESIDENT : Pardon, Monsieur LAHOILLE.

M. LAHOILLE : C'est une décision modificative. C'est-à-dire qu'on change de chapitre, c'est une opération technique.

M. LE PRESIDENT : Non pas du tout. Une DM peut changer de chapitre, et il peut y avoir des dépenses supplémentaires.

M. LAHOILLE : Non mais là c'est une opération technique.

M. LE PRESIDENT : Mais non, mais peu importe, c'est dans l'absolu.

M. LAHOILLE : Je te parle pas de l'absolu, je te parle du concret.

M. LE PRESIDENT : Allez ok, vous faites ce que vous voulez, pas de problème. Monsieur BEGORRE vous avez la parole.

DELIBERATION N° 14

APPROBATION DU TRANSFERT DE PERSONNEL ENTRE LES VILLES DE JUILLAN, LOURDES, LE SIA ADOUR ALARIC, LE SIAEP DES 3 VALLEES ET LA CATLP DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

APPROBATION DU TRANSFERT DE PERSONNEL ET DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES ENTRE LA VILLE DE TARBES ET LA CATLP DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Merci Monsieur le rapporteur. Avez-vous des questions à poser ? C'est compliqué tous ces échanges. Avez-vous des questions à poser ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION LIBRE DOCUMENTS D'URBANISME

M. LAHOILLE : Je vous fais confiance à toutes et à tous, vous avez lu la délibération. Vu l'erreur qu'il y avait, mais comme vous venez de voter le budget primitif il me semblerait, un petit peu indécent de ne pas voter cette délibération. Donc simplement, c'est à l'article 1, la charge annuelle sera déduite pendant 15 ans et pas 10 ans, c'est un raté. Peut-être un petit coup de cœur, quand même, même si ce n'est pas le moment, c'est personnel, parce qu'hier je me suis fait encore allumer par ma commune. Présider une commission ce n'est pas facile, c'est un lieu d'échanges, de débat, des fois on a des idées un peu contraires, constructives ou pas. Moi j'ai accepté cette commission de transfert d'évaluation des charges transférées, ça a été pendant 3 ans vachement intéressant. On a eu des échanges avec les services techniques, avec les élus, très constructif, et chaque fois qu'on a eu une commission, ça c'est toujours bien terminer. Il y a eu un consensus, et ça je tiens, aux services qui des fois ont eu de la patience pour me supporter, ou supporter les élus, et aux élus pareils, parce que l'emploi du temps n'est pas toujours facile, je tiens à remercier tous ces gens-là. Alors c'est vrai que la

dernière commission début novembre, début décembre pardon, a fait un petit flop, mais comme j'ai l'âme de Molière, jouer devant 14 personnes c'est pas grave, la prochaine fois on aura un public plus intense. Je sais que 365 jours, plus l'année bissextile un jour supplémentaire, les élus n'ont pas de RTT, donc c'est difficile de conjuguer les réunions. C'est vrai aussi qu'il y avait 3 communes concernées, puisqu'il y avait Ibos, Tarbes et Ossun, avec ses communes le consensus s'est fait, par rapport au document d'urbanisme ils ont pris des cabinets, c'est en charge par la Communauté d'Agglomération donc on reprend sur les allocations compensatrices. Voilà c'est tout. Vous voulez que je vous lise la délibération ? Je suis prêt. Ça sera peut-être la dernière CLECT que je présiderais, mais ça a vraiment, honnêtement, ça a vraiment été un plaisir de faire, avec difficulté, de faire l'évaluation de ces charges transférées.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais remercier Jacques LAHOILLE pour le travail qu'il a accompli, c'était pas facile. Présider la CLECT c'est quelque chose de particulier. Merci infiniment pour la qualité de cet engagement, et les résultats obtenus. Est-ce que vous avez des questions à poser à Jacques sur la délibération n°16 qu'il vient de nous présenter. Avez-vous des questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

BUDGET PRIMITIF DU BA TRANSPORTS

Lecture de la délibération

M. LAHOILLE : Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Oui Monsieur LAHOILLE

M. LAHOILLE : Juste toujours une précision, c'est par rapport à l'aéroport.

M. LE PRESIDENT : Quelle est la question ?

M. LAHOILLE : 400 000 francs de contribution à l'aéroport. Euros.

M. LE PRESIDENT : C'est la contribution pour l'OSP Paris.

M. LAHOILLE : Merci.

M. LE PRESIDENT : Qui existe depuis très longtemps.

M. LAHOILLE : On peut avoir des ramollissements cérébraux.

M. LE PRESIDENT : Non mais c'est pas grave. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

AVENANT DE PROJET A LA CONVENTION PLURIANNUELLE ACTION COEUR DE VILLE POUR LES VILLES DE TARBES ET DE LOURDES, HOMOLOGUEE EN OPERATION DE

REVITALISATION DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Lecture de la délibération

Proposition adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

CONVENTION PARTENARIALE AVEC L'EPARECA POUR LA REVITALISATION COMMERCIALE DES COEURS DE VILLE DE TARBES ET DE LOURDES

Lecture de la délibération

M. LE PRESIDENT : Je rappelle que l'EPARECA est disposé à intervenir et y compris à financer des investissements, notamment sur la thématique de l'opération ORT, la thématique rénovation du patrimoine immobilier ancien, sur le cœur de ville de Tarbes et de Lourdes. L'EPARECA est prêt à investir directement, mais il faut qu'on leur présente des programmes qui représentent au moins 1 000 m². Je demande si vous êtes d'accord pour approuver les termes des conventions qui sont à intervenir, actant le partenariat avec l'EPARECA, en vue de revitaliser commercialement les 2 secteurs de Tarbes et Lourdes, et de m'autoriser à financer le programme d'études préalable par l'EPARECA, c'est une étude de 50 000 euros, si ma mémoire est bonne, je parle sur le contrôle de Madame ARGOUNES, qui éventuellement répondra aux questions. Je la remercie d'avoir suivi ces opérations avec compétence et efficacité. Est-ce qu'il y a des questions sur cette délibération ?

Proposition adoptée à l'unanimité.

M. LE PRESIDENT : Qui intervient ? Je n'ai pas entendu ? Ah bon pardon. Excusez-moi Madame le Maire de Lourdes. Je vais demander à Jean-Claude PIRON de vous présenter la délibération n° 20, que vous avez acceptée, tout à l'heure, d'examiner et qui a été déposée sur table. Monsieur PIRON. Vous avez la parole.

M. PIRON : Merci Monsieur le Maire, Monsieur le Président pardon. Excusez-moi l'habitude.

M. LE PRESIDENT : Excusez-le, on sort de 5 heures de conseil municipal il y a quelques jours, ça marque.

DELIBERATION N° 20

OPPOSITION A LA DELEGATION DE COMPETENCE EAU/ASSAINISSEMENT

Lecture de la délibération

M. PIRON : Je précise que nous avons réuni les Présidents hier soir. Donc nous avons eu l'accord de principe pour cinq d'entre eux sur six, le sixième souhaitant en discuter quand même en bureau et ne pas prendre de décision seul. Là un courrier de notre Président est à la rédaction, pour demander au syndicat, en fait, d'accepter le principe de cette délibération. Voilà. Bien sûr délibération qui n'aura pas d'objet si jamais la loi n'est pas votée avant la fin de l'année. Mais bon, il vaut mieux prévenir que guérir.

M. LE PRESIDENT : Avez-vous des questions sur cette délibération ? Michel DUBARRY ?

M. DUBARRY : Ah bon. Comment vous le savez ?

M. LE PRESIDENT : Parler dans le micro s'il vous plaît.

M. DUBARRY : Oui effectivement. Donc vous avez compris que le Président du syndicat Tarbes Sud, qui a été reçu hier soir, n'avait pas répondu à la question qui lui a été posée, puisqu'il manquait crucialement d'information, comme on en manque depuis le début de cette affaire. Les services de l'État n'ont pas du tout communiqué sur cette possibilité, donc lui, je pense que l'attitude qu'il a eu, qui me paraît assez cohérente et assez démocratique, c'est de consulter son comité syndical. Voilà. Donc en conséquence, moi je ne voterais pas cette délibération, je m'abstiendrais sur cette délibération. En plus, je pense, je pense non je me pose la question sur la fragilité de cette délibération. Ça vous fait rigoler Monsieur REVILLER ? D'accord. Puisqu'on va voter une délibération sur une loi qui n'a pas encore été votée. Merci.

M. LE PRESIDENT : J'espère que vous avez noté, qu'il y a une condition. C'est précisément que la loi soit votée. Si elle n'est pas votée, la délibération ne sera pas opérante. Monsieur REVILLER vous voulez ajouter quelque chose ? Voilà j'ai répondu. Monsieur DUBARRY, est-ce que vous voulez vous abstenir, ou vous ne prenez pas part au vote ? Ce n'est pas la même chose. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Proposition adoptée à l'unanimité et 4 ne participant pas au vote.

M. LE PRESIDENT : Je précise, proposition adoptée à l'unanimité des personnes qui ont pris part au vote, et oui c'est comme ça. Alors avant, avant de terminer je voudrais, puisqu'on vient de voter les budgets, etc., les DM, une nouvelle fois remercier Jean-Luc REVILLER et Sylvain BOUCHERON, tous les Directeurs ou Directrices de service, qui ont travaillé d'arrache-pied au cours des mois précédents, Madame BAUBAY en particulier et ses équipes, et ensuite les différents services, ceux qui ont permis que ces documents puissent être présentés. Je remercie bien sûr, une nouvelle fois, le service développement économique pour la présentation remarquable, et surtout l'action remarquable qui est menée. Je voudrais vous rappeler mes chers amis, qu'à l'issue de ce Conseil Communautaire, nous nous retrouvons dans la salle de restauration derrière le bâtiment n°1, où nous allons partager un buffet, préparé à notre intention. Si la presse désire partager avec nous, elle peut rester également. Merci en tout cas de votre présence. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, je déclare clos ce Conseil Communautaire. Je vous souhaite une bonne fin de soirée et de bonnes fêtes de Noël, et pour la bonne année, on aura l'occasion de se la souhaiter. Merci à toutes et à tous.